

Caractéristiques chimiques	Méthode	Unité	Valeur	Norme
(*)Ammonium	NF EN ISO 11732	mg NH4/l	<0,05	<0,1
(*)Chlore total	NF EN ISO 7393-2	mg Cl2/l	0,36	
(*)Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	mg Cl2/l	0,32	

Commentaire : limite de qualité spécifique pour les eaux conditionnées et en sortie des installations de traitement : Nitrites < ou = 0,1 mg NO2/L

Analyse bactériologique	Méthode	Unité	Valeur	Norme
(*)Coliformes	NF EN ISO 9308-1	UFC/100ml	0	=0
(*)Eschérichia coli	NF EN ISO 9308-1	UFC/100ml	0	=0
(*)Entérocoques (Streptocoques D)	NF EN ISO 7899-2	UFC/100ml	0	=0
(*)Germe aérobie à 36°	NF EN ISO 6222	UFC/ml	<1	
(*)Germe aérobie à 22°C	NF EN ISO 6222	UFC/ml	<1	

Commentaire : Le terme "illisible" signifie la présence d'une flore interférente importante rendant le dénombrement non interprétable. Dans le cadre du dénombrement des germes aérobie selon la méthode normalisée NF EN ISO 6222, tout résultat indiqué "<1 UFC/ml" doit être lu et interprété comme "non détecté" dans 1 ml".

De même, tout résultat de dénombrement indiqué comme égal à "0 UFC" correspond à un résultat de comptage inférieur à 1 UFC dans le volume analysé. Pour les eaux embouteillées, le dénombrement des pseudomonas aeruginosa est effectué à J+3.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais, repérés (*), couverts par l'accréditation. La portée d'accréditation est disponible sur www.cofrac.fr. Ce rapport d'analyse ne concerne que les échantillons mentionnés soumis à l'essai. Le laboratoire tient à la disposition de ses clients les informations nécessaires à l'évaluation des incertitudes de mesure ainsi que l'ensemble des informations précises relatives au déroulement de l'essai. Le mot "norme" utilisé dans le rapport est à prendre au sens de la valeur paramétrique (référence ou limite de qualité) définie dans le Code de la Santé publique en vigueur.

Dammarie les Lys le 03 Mars 2009

Le Directeur
du Laboratoire

ou

Le Directeur
adjoint

Gilles LE SAUX

Alain GARNERONE

"SIGNÉ"